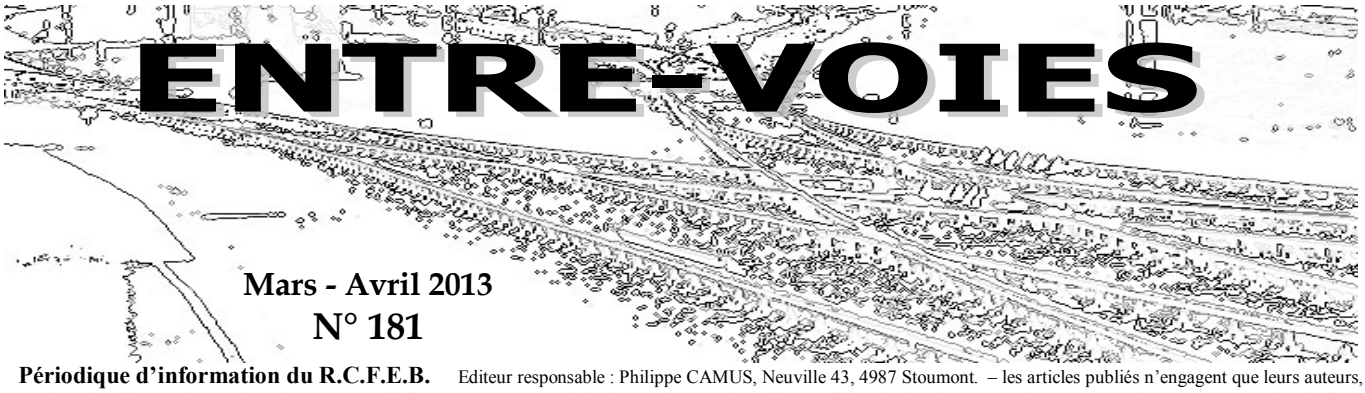

Périodique d'information du R.C.F.E.B. Editeur responsable : Philippe CAMUS, Neuville 43, 4987 Stoumont. – les articles publiés n'engagent que leurs auteurs, sauf mention, ils sont la propriété du C.F.E.B. asbl, ils peuvent être reproduits dans un but non lucratif à condition de citer la source et les auteurs, et d'envoyer une copie à l'éditeur.
Téléphone : Jean GREUSEN, président 087 - 33 68 82 Email : greusen.jean@gmail.com Web : http://www.rcfeb.be Compte bancaire : BE 34 751-2028029-90.

Le mot du Comité.

Nous entamons la dernière ligne droite pour le comité actuel. En effet, lors de l'assemblée générale statutaire du 26 avril 2013 (voir convocation en annexe) notre association procédera suivant les statuts au renouvellement de son comité pour une période de trois ans.

Appel est fait aux membres pour présenter leur candidature à l'occupation d'un poste dans le nouveau comité. Pour rappel, nos statuts prévoient que le comité doit se composer de minimum 5 membres et de maximum 9.

Le comité actuel est d'office démissionnaire. Quatre des membres du comité actuel ne se représentent pas pour un nouveau mandat. Il s'agit d'André Emile, de Greusen Jean, de Kleinermann Jacques ainsi que de Vanwambeke Christian.

Nous espérons recevoir plusieurs candidatures pour permettre au nouveau comité d'être pleinement efficace.

En ce qui concerne les activités des prochains mois, nous organisons pour la troisième fois, le voyage et la visite de l'exposition de Dortmund. (Voir document annexé)

Durant les vacances de Pâques, notre propriétaire va poursuivre les travaux dans le bâtiment, cela risquera peut être de nous créer quelques dérangements pour l'accès à notre local. Le maximum sera fait en collaboration avec les entrepreneurs pour limiter ces désagréments.

Je profite de ces quelques mots, pour rappeler aux membres qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation pour l'année 2013, que d'après nos statuts, ils seront d'office déclarés comme ne faisant plus partie de l'association en date du 31 mars 2013.

Pour conclure, je souhaite signaler que la vitalité de votre club dépend aussi de l'engagement de chacun dans les différentes activités de celui-ci.

🖉 **Le Président.**

Double entrée de tunnel avec voies décalées (suite).

Moulage, gravure, démoulage et peinture.

Comme mentionné la marque de la pâte à modeler n'a pas d'importance, ce qui compte est de vérifier qu'elle soit bien à « séchage à l'air ».

Partie assez délicate : après avoir bien pétri l'argile avec une main préalablement humidifiée, le faire entrer bien à fond dans le moule. Sous le moule il y a une feuille d'alu de ménage, et sous cette feuille une plaque de verre de récupération qui procure une base bien plane.

Avec un couteau de peintre, enlever le surplus en faisant un mouvement de va-et-vient pour cisailler la pâte sans l'abimer.

Aplanir ensuite avec un objet rond en poussant bien fort, et après avec humidifié l'objet, dans ce cas un pot de colle. Il faut ensuite « lisser » l'ouvrage avec un doigt mouillé.

A ce stade le travail de gravure peut commencer, il se fait en repoussant la matière. Ici une tentative d'imitation de joints de planches verticales de coffrage de béton a été faite.

Après démoulage (par sécurité compter 24 heures à une température d'env. 20°C) , n'ayant qu'une seule pièce à faire, la partie qui a été découpée, c.à.d. l'intérieur du moule, qui normalement peut être jetée, a été collée pour renforcer la solidité de l'entrée, car malgré 12 mm d'épaisseur la pâte pourrait casser pendant la mise en place. Si cela arrivait, un collage à la colle blanche pour bois fera l'affaire, mais peut nuire aux travaux de peinture.

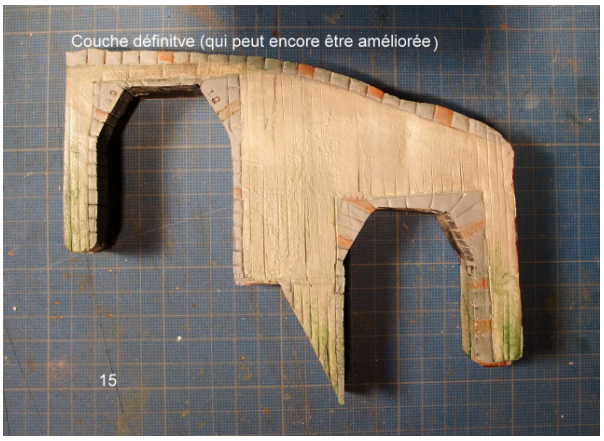

Les travaux de peinture peuvent maintenant commencer, mais ceux-ci seront laissés au goût de chacun.

Et voici le résultat final qui peut encore être amélioré.

✐ **Jean Nizet**

Avenir de la ligne 42 (suite) (Voir article).

Concernant l'avenir des lignes secondaires wallonnes, dont la ligne 42, le ministre en charge des Entreprises Publiques, Jean-Pascal Labille a déclaré le mardi 29 janvier en commission à la Chambre : « *Le plan transmis au gouvernement pour information n'est jamais que la synthèse des plans des trois sociétés du Groupe qui n'a pas encore fait l'objet d'un arbitrage politique. Les discussions avec les Régions viennent à peine d'être entamées; celles au sein du gouvernement débuteront prochainement. Ces discussions auront pour but de décider comment prioriser les investissements au cours des treize prochaines années.* »

Voici l'historique de la ligne 42 (source : Wikipédia).

En 1855, la Compagnie de Pepinster à Spa inaugure la ligne dont elle porte le nom.

En 1862, la Compagnie Guillaume Luxembourg (qui fut mise en place pour construire les principales lignes ferrées du Grand Duché) inaugure le Tronçon Luxembourg - Ettelbruck de la "Ligne du Nord" Les travaux atteindront Troisvierges en 1866. Cette compagnie obtint en 1862 l'autorisation de prolonger sa ligne vers Spa afin de s'interconnecter avec le réseau ferré Belge. L'opérateur Luxembourgeois reçoit également en concession le tronçon existant entre Spa et Pepinster.

En 1867, le tronçon Spa - Stavelot - Gouvy - Troisvierges est inauguré. Il s'agit d'une ligne à voie unique, à l'exception du tronçon de 11 km entre Trois-Ponts et Rencheux qui est à double voie dès sa construction. À l'époque, la ligne ne relie donc pas l'Ourthe (la ligne de l'Ourthe est exploitée par la concurrente Grande Compagnie du Luxembourg depuis à peine un an).

Rapidement, le concessionnaire transfert l'exploitation de la ligne à la Compagnie de l'Est française, ce qui n'ira pas sans poser question aux autorités Belges.

En 1872 déjà, L'État Belge reprend l'exploitation des lignes de l'Ourthe et en 1873 celle de la Salm. La section Trois-Ponts - Spa étant particulièrement accidentée, l'État fait le projet de relier les deux lignes à l'aide du tronçon manquant le long de l'Amblève, entre Rivage et Trois-Ponts. La vallée est particulièrement accidentée, et les localités s'y trouvent à bonne distance. Ceci nécessitera le percement de plusieurs tunnels, et la mise en place de gares assez isolées. Le tronçon sera inauguré en deux phases, en 1885 et 1890.

Durant la Première Guerre mondiale, la ligne se trouve sur l'axe de progression de l'occupant et la section Rivage - Trois-Ponts sera portée à double voie en 1915 (les tunnels avaient par ailleurs été prévus au gabarit nécessaire).

La SNCB portera ensuite la section Vielsalm - Gouvy à double voie en 1922, et inaugurera une remise à locomotive à Gouvy en 1924, consacrant l'important trafic de transit et les relais traction qui s'y déroulaient.

Au cours des années 1980, la SNCB hésite à fermer la ligne, la plupart des lignes alentours ayant déjà subi ce sort. Mais les CFL souhaitent maintenir cette liaison entre Luxembourg et Liège, voire Cologne. L'opérateur luxembourgeois interviendra notamment dans le financement de l'électrification de la ligne, alors que sa "Ligne du Nord" est électrifiée jusqu'à Gouvy en 1993.

En 1989, la section Aywaille - Trois-Ponts est remise à voie unique, avec évitement à Stoumont. En 1997, la remise à locomotive de Gouvy est fermée, le dépôt de conducteurs et d'accompagnateurs est maintenu.

En 1999-2000, la section Aywaille – Trois-Ponts est ramenée à voie unique alors que la ligne est électrifiée en 25 Kv / 50 Hz. La zone de commutation avec le 3 Kv de la ligne 43 se trouve après le tunnel de Liotte, près de Rivage.

Photo prise près de La Gleize (Lavenne) le 3 juin 2005.

✐ **Philippe Camus**

Liste des bourses de mars et avril 2013.

10/03/2013
Amay : Bourse train - Organisation CAJA
de 09h00 à 13h00, rue de l'hôpital, 1 Infos : 085/315009

24/03/2013
Hoeselt : Bourse train - de 09h00 à 13h00
Organisation Hoeseltse Treinclub
Salle Ter Kommen, Europaland ,2 , infos : 089/514644

07/04/2013
Sclessin : Bourse train - Organisation l'ALAF,
de 09h00 à 13h00
Ancienne école du château Rue de Berlooz, Sclessin.
Infos : 0479/324172

27/04/2013
St Ghislain : Bourse train - Organisation PFT,
de 09h00à 17h00
Ancien atelier gare de St Ghislain, Infos : 065/873129

Informations diverses.

Nous avons accueilli plusieurs nouveaux membres.

- Delvaux Jacques
- Goies Denis (Thomas)
- Raquet-Filot Francoise
- Raquet Michel
- Geirnaert Fabrice
- Miny Gauthier

Nous leur souhaitons de nombreuses heures d'amusement.

Arbres, Hauteurs des -

par Delaminerie

Introduction

Il s'agit des arbres, bâtiments et figurines en avant-plan sur nos réseaux H0. Sans conteste, les figurines Preiser sont au 1:87 exact. Elles permettent donc d'étalonner l'échelle des bâtiments. Or si c'est dans les arrière-plans que la réduction des bâtiments au 1:100 permet de forcer l'impression de perspective, cette même réduction devient invraisemblable dans les avant-plans lorsque les figurines s'apprêtent à passer les portes d'entrées en courbant le dos.
Bien des modélistes font l'erreur de choisir des arbres trop petits. Voici quelques hauteurs d'arbres arrivés à maturité et parmi les espèces d'arbres les plus grandes (il existe plusieurs espèces d'arbres fruitiers, d'aulnes, de bouleaux etc). Merci à Christophe Beuret (http://www.beuret.net/modelisme/trucs.htm) pour sa collaboration.

Tableau récapitulatif

ARBRES	HAUTEUR	1:87	HABITAT HABITUEL
Feuillus			
Arbres fruitiers	10 - 15 m	11,5 - 17,2 cm	Vergers, jardins
Aulne	25 - 30 m	28,7 - 34,5 cm	Rivières, sols détrempés, marécageux
Bouleau	25 - 30 m	28,7 - 34,5 cm	Sols pauvres et régions froides
Châtaignier	25 - 35 m	28,7 - 40,2 cm	Forêts, haies, bocages
Charme	20 - 25 m	23,0 - 28,7 cm	Forêts, haies, allées jusqu'à 800 m
Chêne	30 - 45 m	34,5 - 5,17 cm	Plaines et forêts jusqu'à 700 m
Frêne	10 - 40 m	11,5 - 46,0 cm	Sols fertiles jusqu'à 1400 m
Hêtre	40 m	46,0 cm	Forêts, haies, bocages jusqu'à 1000 m
Marronnier	30 - 35 m	34,5 - 40,2 cm	Forêts, places, parcs jusqu'à 800 m
Noisetier	5.7 m	7,20 cm	Champs, prairies, sols pentus
Noyer	20 - 30 m	23,0 - 34,5 cm	Vers 700 - 800 m d'altitude
Peuplier	20 - 40 m	23,0 - 46,0 cm	Haies, bocages, allées, sols humides
Platane	20 - 30 m	23,0 - 34,5 cm	Collines, parcs, allées
Saule	1,50 - 10 m	1,72 - 11,5 cm	Sols lourds et humides
Tilleul	30 - 40 m	34,5 - 46,0 cm	Routes, parcs, places jusqu'à 1800 m
Résineux et conifères selon l'altitude			
Cyprès	20 - 25 m	23,0 - 28,7 cm	Jardins, parcs, cimetières, coupe-vent
Epicéa	jusqu'a 60 m	69,0 cm	Forets de 500 a 1500 m d'altitude
Mélèze	30 - 40 m	34,5 - 46,0 cm	Forêts jusqu'à 1800 m d'altitude
Pin sylvestre	40 - 45 m	46,0 - 51,7 cm	Forêts jusqu'à 1000 m d'altitude
Sapin	50 - 55 m	57,5 - 63,2 cm	Forêts jusqu'à 1200 m d'altitude

En N, il suffit de diviser les chiffres par 2.

Tableau de conversion

Voici la conversion au 1:87 de quelques tailles humaines adultes :

TAILLES	1:87*
1,60 m	18 mm
1,65 m	19 mm
1,70 et 1,75 m	20 mm
1,80 m	21 mm